

Si mineurs

LES ENFANTS
MIGRANTS
AU QUOTIDIEN

2/2

Le Ligueur et le CIRÉ vous proposent quatre portraits de jeunes migrants. Quatre histoires personnelles avec chaque fois une évocation de ceux, de celles qui ont aidé ces jeunes au cours de leur parcours migratoire.

A profile portrait of a young woman, Fatima Yusufi, wearing a colorful patterned headscarf and a dark patterned top. She is looking slightly to the left with a neutral expression.

Fatima Yusufi a 14 ans et des rêves plein la tête. Obtenir l'asile, rester en Belgique, poursuivre ses études, devenir médecin. Avec ses parents, ses frères et sœurs, elle a fui l'Afghanistan pour aboutir dans un village du Brabant wallon qui se mobilise pour que ses projets deviennent réalité.

“Je veux être médecin, ma vie est ici”

Les sans-papiers. Les migrants. Les immigrés. Autant de termes génériques qui nous éloignent des individus, de leur réalité. On le sait. Mais une piqûre de rappel ne fait jamais de mal. C'est exactement ce qui s'est produit au moment de la rencontre avec la jeune Fatima, 14 ans, à Grez-Doiceau, une commune entièrement mobilisée pour défendre ses droits et sa famille.

Par YVES-MARIE VILAIN-LEPAGE

Allez, ouvrons les coulisses. Au moment de préparer ce *Si Mineurs*, avec le CIRÉ, la journaliste et coordinatrice de ce dossier, Martine Vandemeulebroucke ne dissimule pas son enthousiasme. Elle connaît la famille Yusufi, elle les suit et s'est engagée en leur faveur. Suite à ma rencontre avec eux, elle conclura par une formule qui résume bien mon sentiment : « *La solidarité à l'égard de la famille Yusufi s'explique aussi... par les Yusufi eux-mêmes* ».

Plus jamais l'Afghanistan

Début d'été, post confinement. La petite commune de Grez-Doiceau se montre sous son plus beau jour, avec son joli pont de pierre, sa mignonne rivière et ses chants d'oiseaux qui ont répété pour notre arrivée. La famille nous ouvre les portes de la demeure mise à sa disposition. L'accueil est d'emblée aussi chaleureux que scénographique. La famille est assise par terre, elle laisse aux convives le fauteuil du roi. À chaque question la tribu se concerte, un peu comme un jeu télévisé. Nous mettons Fatima en lumière, mais impossible de l'évoquer sans parler du reste du clan. Sa maman, son papa et le reste de la fratrie, Paris, 22 ans, Hussain, 21 ans, Parasto, 18 ans, Masha, 13 ans et Mohammad, 8 ans.

Cette famille, originaire de Kondôz dans le nord de l'Afghanistan, revient sur les épreuves qu'elle a surmontées. Ils rient ensemble d'épisodes tragiques. Comme le fait d'avoir dormi dans des forêts en Turquie pendant deux jours, sans boire ni manger. D'avoir un moteur qui lâche en pleine nuit et en pleine mer pour regagner la Grèce. Ou encore les premières nuits à dormir dehors dans les différentes villes et villages pour regagner la Belgique.

« *Je me souviens de tout. Ma plus grande frayeur ? Les routes de Turquie, dans une camionnette, sur des petits chemins de montagne, où le véhicule manquait à chaque virage de se retourner sur lui-même tellement il penchait. Ce voyage, même si on nous donne beaucoup d'argent, jamais je ne le referai* », rembobine Fatima.

L'objet. Ce thermos a suivi fidèlement la famille depuis Kondôz. Arrivé en Belgique, il est tombé au moment de la première entrevue avec la police et s'est cassé. La famille l'a conservé. « *Il s'est réincarné en théière* », nous dit Fatima en plaisantant.

“Ce voyage, même si on nous donne beaucoup d'argent, jamais je ne le referai”

Pourquoi fuir le pays et courir de tels risques avec des enfants si jeunes ? Encore et toujours à cause de la terreur que font régner les Talibans. Jusqu'ici réservé et taiseux, le papa, agriculteur, fond en larmes à l'évocation du groupuscule radical. Ils ont tué son frère sous ses yeux. Il continuera à sangloter une bonne partie de l'entretien. Le reste du clan fait comme si de rien n'était.

Salués dans la rue

Suite à cette éprouvante odyssée, l'accueil en Belgique n'est pas amical. Qu'à cela ne tienne, les épreuves glissent sur la famille qui avance avec pour seule ligne de conduite de s'installer ici et d'y poursuivre son existence. Arrivé par la frontière allemande, le clan Yusufi est ballotté de lieu en lieu, multipliant les interrogatoires musclés. Ceux-ci se déroulent sans prévenir, il arrive qu'on tambourine à leur porte à l'aube pour les faire changer de demeure. « *Vous changez de maison* ». La famille acquiesce. Sans savoir de quoi il retourne.

Les voilà arrivés à leur lieu de destination en janvier 2016, Grez-Doiceau. La commune les accueille à bras ouverts. Le courant passe tout de suite entre les habitants et les Yusufi. Les enfants sont scolarisés. Les parents sont salués amicalement dans la rue. Après la fuite consécutive de l'Afghanistan, puis de l'Iran où ils sont restés six ans condamnés à une vie proche de l'esclavagisme, peuvent-ils de nouveau prétendre au bonheur ? Le clan se projette enfin dans des lendemains qui chantent. Hélas, les réalités administratives les rattrapent en moins de temps qu'il en faut pour le dire.

Après trois longs entretiens éreintants, stressants, humiliants, avec les services de l'immigration, la sentence est irrévocable : les Yusufi sont condamnés à l'expulsion. L'histoire aurait pu hélas s'arrêter là. Heureusement, dans toutes ces trajectoires de vie, à l'issue majoritairement tragique, l'espoir vient parfois tout contrebalancer. Les habitant·e·s de Grez-Doiceau vont tordre le cou au sort. Ils s'organisent, autour de l'école d'abord. Un collectif se monte, puis des manifestations de soutien. Et très vite, les grands médias du pays mettent en lumière cette incroyable solidarité autour du clan Yusufi. C'est décidé, la famille doit obtenir les papiers. S'en suit un combat juridique tout en zigzags.

À notre tour d'aider

Comment la famille vit tout cela ? Fatima est sereine. Confiante. Sûre d'elle, même. On sent son aînée Parasto

plus en proie aux doutes. Peut-être qu'elle porte davantage les stigmates de l'exil. On sent que bien par-delà une posture volubile, elle redoute le pire. Tout comme ses parents. La maman est diabétique et tout ce stress provoqué par les rebondissements administratifs n'est pas l'idéal. Qu'à cela ne tienne, plutôt que de courber l'échine, le clan va de l'avant. Hors de question de rester tendre la main. Tout ce que Grez-Doiceau leur donne, les Yusufi le rendent par leur implication. Fatima est de tous les projets à l'école, souvent moteur d'initiatives. Récemment, toute la famille s'est mobilisée pour confectionner près de 2 000 masques pour les habitants de la commune. « *À notre tour d'aider. Mes parents attendent d'obtenir leurs papiers pour travailler. Dans n'importe quel domaine. Mon père est prêt à faire tous les boulots et ma mère rêve d'être couturière. Moi, je veux être médecin. Habiter en ville et acheter une maison à mes parents. J'aimerais que les gens comprennent que l'on se sent belge. Mes petits frères et sœurs ont grandi ici et parlent très mal le persan. Notre vie est ici* ».

Au tour de Parasto de répondre. Comme le reste de sa famille, elle explique que les papiers débloquent tout et qu'ils respireront à ce moment-là. Pour l'heure, elle insiste : « *Je suis une fille et un homme. Je ne sais pas comment le dire. Je n'ai besoin de personne. Je veux me débrouiller toute seule. C'est ça mon rêve* ».

Il est temps de se quitter. On se salue avec le sentiment que l'on se reverra vite et que tout va rentrer dans l'ordre. On réemprunte le décor par lequel on est arrivé. On sait qu'il est le théâtre d'actes solidaires que l'on aimerait voir plus souvent. ♦



Témoignages

La force tranquille de la mobilisation locale

Sans le comité de soutien formé par des parents d'élèves et des habitants de Grez-Doiceau, la famille Yusufi n'aurait sans doute pas pu rester sur le territoire belge. La preuve qu'à l'échelle locale, il est possible d'agir même quand la pieuvre administrative s'en mêle.

Par JULIE LUONG

En janvier 2019, l'aîné de la famille Yusufi se présente à la grille de l'école avec une pétition contre la menace d'expulsion qui les vise, après cinq années sur le territoire. Steven Lemaire, enseignant de l'école de Grez-Doiceau, le voit encore : inquiet, déterminé. Le problème est rapidement abordé lors d'une réunion de parents d'élèves. « On a simplement commencé par former un groupe Whatsapp pour échanger et tenter de trouver une solution », raconte Steven Lemaire. Une première marche de solidarité est organisée en février et réunit plus de 300 personnes.

“ C'est une famille qui a cousu des masques dès le début du confinement ”

Dans ce petit village du Brabant wallon, un tel défilé ne passe pas inaperçu ! « On s'est fait connaître par le bouche-à-oreille, les réseaux sociaux mais aussi des affiches. Il y avait beaucoup d'enfants présents : les Yusufi ont des camarades dans différentes classes et ils sont très appréciés. » À l'école, les enseignants prennent aussi le temps d'expliquer la situation aux élèves, des élèves qui en parlent à leurs parents qui en parlent aux voisins... En mai, une seconde marche est alors organisée, doublée d'une pétition qui recueille près de 4 000 signatures. Une lettre ouverte est adressée par le collectif à la ministre chargée de l'Asile Maggie De Block, pour demander un réexamen du dossier. La lettre est cosignée par des personnalités telles que Philippe Geluck, Axelle Red ou Eric-Emmanuel Schmitt. « Nous n'avons pas reçu de réponse mais psychologiquement, la famille Yusufi s'est rendu compte qu'elle pouvait compter sur un véritable soutien populaire. » Vital, compte tenu du climat d'insécurité permanent dans lequel elle évolue.

Se répartir les tâches

« Il ne faut pas de moyens particuliers pour mettre en place un comité de soutien, raconte Steven Lemaire. Nous avons simplement pris l'habitude de nous réunir chez les uns et chez les autres une à deux fois par mois. » Par la suite, le comité s'est constitué en asbl, pour des raisons pratiques et légales. « La population est venue financièrement en aide à cette famille qui n'avait aucun revenu et ne pouvait pas travailler. Au départ, cet argent était sur un compte en banque à mon nom ; pour clarifier les choses, nous avons donc fondé une asbl dont je suis devenu trésorier », poursuit Steven Lemaire. Chaque membre du comité a pour mission de prendre en charge un des aspects du dossier, selon ses affinités et compétences spécifiques. « Un informaticien a créé un site Internet, quelqu'un d'autre s'est occupé d'organiser la cagnotte en ligne, un troisième se charge des contacts avec les médias, un autre des finances, etc. » Vincent Bonin, chercheur à l'UCLouvain, fait partie de l'aventure. Sa fille est scolarisée à l'école de Grez-Doiceau, mais il ne sait plus si c'est par ce biais qu'il a eu vent de l'affaire. « À Grez-Doiceau, on se connaît tous... » Il s'occupe principalement des aspects légaux et assure l'interface avec les avocats de



© Pierre Vanneste

la famille Yusufi. Canadien marié à une Allemande, les procédures concernant le droit des étrangers ne lui sont pas tout à fait obscures, même s'il ne possède aucune formation spécifique dans ce domaine. On apprend sur le tas... « Les avocats traitent une importante quantité de dossiers : il leur est impossible de revoir continuellement la documentation. Nous, on le fait. C'est un rôle de support. Nous essayons aussi de faciliter la communication avec la famille pour qu'elle ne vive pas constamment dans l'anxiété et l'incompréhension : il y a de quoi quand vous recevez tous les deux mois une lettre vous menaçant d'expulsion... » Et Vincent Bonin de pointer que dans toute procédure légale, ce sont les victimes qui doivent en général retrousser leurs manches, rassembler des papiers, des données, des preuves, des infos. « C'est souvent comme ça, mais parfois vous n'êtes pas en mesure de le faire. Répondre à la bureaucratie quand vous n'avez même pas d'acte de naissance et que vous avez dû tout laisser derrière vous, c'est impossible. »

Une solidarité à double sens

« Sans le groupe de soutien, cette famille serait partie depuis longtemps. Elle aurait fini par se rendre dans un centre ouvert comme on lui a demandé vingt fois de le faire, ce qui l'aurait menée à l'expulsion, raconte Steven Lemaire. Mais par ailleurs, le soutien qu'ils ont reçu s'explique par leur attitude, leurs personnalités : c'est une famille qui cherche à se sociabiliser,

(suite en page 18)

Un soutien clair à la famille

Benoît Magos, président du CPAS de Grez-Doiceau

En Belgique, les structures individuelles d'accueil sont généralement gérées par les CPAS (« Initiatives locales d'accueil » ou ILA). Benoît Magos, président du CPAS de Grez-Doiceau, nous explique la position pour le moins paradoxale de l'institution dans l'affaire Yusufi.

« Le CPAS de Grez-Doiceau a toujours affirmé une position claire de soutien à la famille – nos relations avec le comité de soutien sont excellentes – tout en essayant de rester dans la légalité. Fedasil demandait que la famille quitte le logement alors que nous, nous avons toujours voulu leur laisser la jouissance de la maison... Il y a eu une action

en justice... et le CPAS a été condamné. Il s'agit là d'un vrai paradoxe. Ce jugement est désastreux pour nous car il nous met en défaut et nous condamne à verser rétroactivement à la famille une aide matérielle équivalente au revenu d'intégration au prétexte que nous ne leur serions pas venus en aide pendant toute cette période. C'est un peu loufoque puisqu'en réalité, nous avons tout mis à disposition pour qu'ils puissent rester à Grez-Doiceau malgré la décision de Fedasil. Mais d'un autre côté, ce jugement fait en quelque sorte entrer les Yusufi dans la légalité : avec cette procédure, ils « normalisent » leur situation. Donc même si nous ne sommes pas d'accord sur les raisons de la condamnation, nous constatons que les Yusufi sont satisfaits de ce jugement... Défendre nos positions tout en restant dans la légalité, c'est un challenge permanent. »

© Pierre Vanneste





où l'on est toujours reçu avec une tasse de thé et qui a cousu des masques dès le début du confinement. La solidarité, avec eux, est toujours à double sens. » Si le soutien du comité a d'abord été psychologique et financier, Steven Lemaire espère aujourd'hui qu'il permettra, *in fine*, de mettre fin à cette vie aux abois... « un confinement de cinq ans », comme le résume Vincent Bonin. « La médiatisation de leur cas est importante : cela nous donne du poids vis-à-vis de l'État. Tout ce que nous avons fait jusqu'ici, c'est une cartouche que nous gardons en réserve », estime Steven Lemaire.

« La solidarité, avec eux, est à double sens »

Apolitique, le groupe de soutien a toujours reçu l'appui des pouvoirs communaux. Une force qui éclaire aussi, d'après le Canadien Vincent Bonin, une spécificité nationale : « La gouvernance en Belgique est très locale : les citoyens ont beaucoup de pouvoir à ce niveau et peuvent avoir une véritable influence sur les dirigeants en partant de là. Bien sûr, convaincre les instances locales est plus facile dans une commune comme Grez-Doiceau où il y a à la fois peu d'étrangers et beaucoup de moyens. » Pour autant, Vincent Bonin comme Steven Lemaire estiment que l'expérience est tout à fait reproductible et qu'il est même souhaitable qu'elle soit reproduite... par d'autres comités de soutien, dans d'autres communes, pour d'autres familles. À condition d'ouvrir les yeux et d'écouter ce que les enfants, souvent premiers témoins, racontent en revenant de l'école... « À Bruxelles ou dans d'autres grandes villes, le soutien est souvent beaucoup plus structuré. Les collectifs sont plus pros mais en même temps, il y a plus d'étrangers, plus de cas à défendre. Nous, on a essayé de rattraper le retard et de montrer qu'on pouvait faire quelque chose à l'échelle d'une petite commune », résume Vincent Bonin. « J'encourage les personnes qui voudraient faire comme nous à nous contacter », conclut Steven Lemaire. ♦



« La situation de la famille Yusufi est loin d'être une exception »

L'avocate Marie Doutrepoint suit le dossier de la famille afghane. Elle constate un durcissement des procédures de régularisation ces dernières années, mettant des familles dans des situations humainement dramatiques.

Par PIERRE JASSOGNE

Pourquoi le parcours des Yusufi est-il si compliqué ?



Marie Doutrepoint : Le cas de cette famille est tout à fait particulier. Il y a notamment un comité de soutien extraordinaire qui s'est constitué en sa faveur. On espérait que cela puisse jouer lors

de la seconde demande de régularisation, malheureusement non... Les instances d'asile belges considèrent qu'il n'y a pas de souci à renvoyer les gens en Afghanistan, sauf dans certains cas, ou dans certaines régions du pays. En cela, la situation des Yusufi est loin d'être une exception.

Au niveau technique, il faut souligner l'importance prépondérante qui est accordée à la crédibilité. Dès lors que vous êtes considéré par l'administration comme non crédible parce que vous ne vous rappelez pas du jour exact où a eu lieu tel ou

tel événement, que vous vous contredisez, votre demande sera refusée sans vérifier le risque objectif que court la personne en cas de retour vers son pays d'origine, comme l'exige pourtant le Haut Commissariat aux Réfugiés. Les auditions au CGRA (Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides) ressemblent parfois à des interrogatoires de la Gestapo où on vous pose plusieurs fois la même question et où on cherche la petite faille pour débouter un dossier. Alors, essayer un refus pour une première demande d'asile, c'est déjà compliqué, une seconde, encore plus, et les suivantes, cela le sera bien davantage... Dès lors que les instances d'asile ont traité la demande, et qu'elles considèrent que cette

« On va clairement vers un durcissement de la politique d'asile »

demande n'est pas crédible, il reste souvent peu d'options pour s'en sortir. Mais cette famille conserve néanmoins des chances pour obtenir un statut, même si ce sera encore long, difficile... On doit faire des tas de contorsions procédurales pour trouver la faille dans le système, pour essayer de dénouer la situation. Ce sont un peu des bouteilles à la mer qu'on lance, et quand cela marche, on est forcément un peu surpris.

Vous évoquez le soutien dont bénéficie cette famille, le parcours d'une famille soutenue et intégrée dans une commune avec des enfants scolarisés... De cela l'Office des Étrangers n'en tient absolument pas compte ?

En gros, la règle en droit belge est simple : il faut toujours demander l'autorisation de séjour en Belgique depuis son pays d'origine, et la seule exception est l'asile et la régularisation pour motif humanitaire, qui, elle, dépend complètement du pouvoir discrétionnaire de l'Office des Étrangers. Il peut décider d'en tenir compte ou pas. C'est bien là le problème, et c'est ce que réclament les associations de défense des sans papiers depuis des années : analyser tout dossier de régularisation avec des critères clairs et objectifs. Ici, c'est l'Office qui décide tout seul dans son coin. En outre, la règle selon laquelle il faut demander son autorisation de séjour depuis son pays d'origine est aussi très artificielle, parce que c'est tellement compliqué d'obtenir un visa, tellement compliqué de répondre aux critères dès lors que vous n'êtes pas mariés, que vous n'offrez pas assez de garanties... Cela crée des situations dramatiques avec les nombreux sans papiers qu'on connaît dans ce pays. Il y a là une décision éminemment politique

de ne pas accueillir les étrangers, de ne pas les régulariser, de ne pas leur donner l'impression qu'ils sont les bienvenus... Surtout pas !

Ces cas sont de plus en plus fréquents et les situations plus compliquées ?

En effet, j'ai commencé le barreau, voilà une dizaine d'années. C'était effectivement moins grave à l'époque. On va clairement vers un durcissement. Avec aussi une polarisation assez forte entre francophones et néerlandophones au niveau des instances de recours où il n'y a pas du tout le même traitement pour des dossiers semblables. Pour donner un exemple, une de mes collègues est avocate de deux frères, deux Afghans qui viennent avec la même histoire en Belgique, l'un est traité du côté néerlandophone et n'est pas reconnu réfugié, le second du côté francophone a obtenu le statut. ♦

Une minorité persécutée en Afghanistan

La famille Yusufi a introduit une demande d'asile en faisant valoir son appartenance aux Hazaras, une minorité ethnique et religieuse persécutée d'abord par les Talibans, puis par Al-Qaïda et enfin les groupes djihadistes de Daech. Leur ferme a été brûlée et les membres de leur famille tués sous leurs yeux. Les Hazaras sont depuis toujours mis au ban de la société afghane. En 2018, un attentat a ciblé cette communauté en faisant 39 morts dans un quartier Hazara à Kaboul. Les Yusufi n'ont pas reçu le statut de réfugié, mais pas non plus la « protection subsidiaire » qui doit être octroyée « en cas de menace contre la vie d'une personne en raison de violences aveugles ou d'un conflit généralisé ».